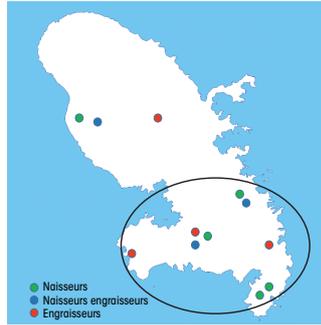
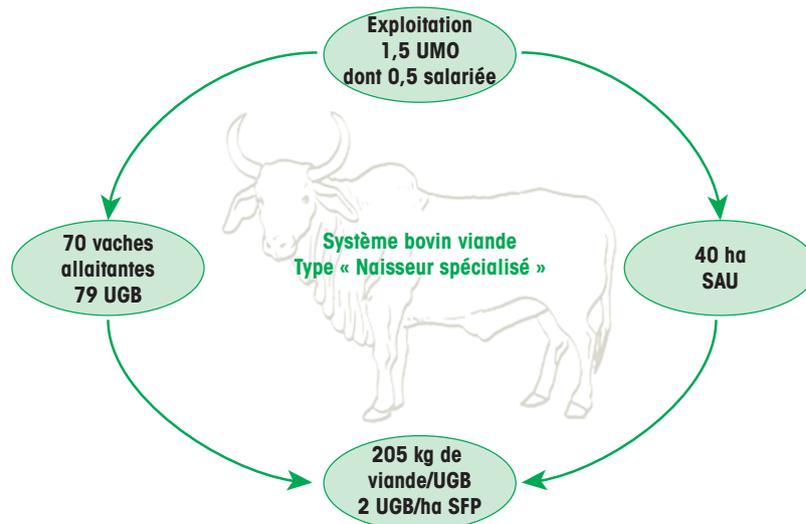


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR EN MARTINIQUE



Système naisseur en croisement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et des taureaux de races bouchères. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'à l'âge de 7-8 mois à un poids moyen de 220 kg vif. Il se situe principalement dans la partie centrale et au sud de la Martinique, dans les zones les moins arrosées de l'île.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 60 ha
- Cheptel de 20 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Faibles charges de mécanisation
- Reproduction en monte naturelle
- Bon niveau de croissance des veaux sous la mère
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Fort impact des résultats de reproduction sur le revenu de l'exploitation
- Incidence forte des fluctuations des prix des sevrons et des concentrés sur la performance économique

LE TROUPEAU VIANDE

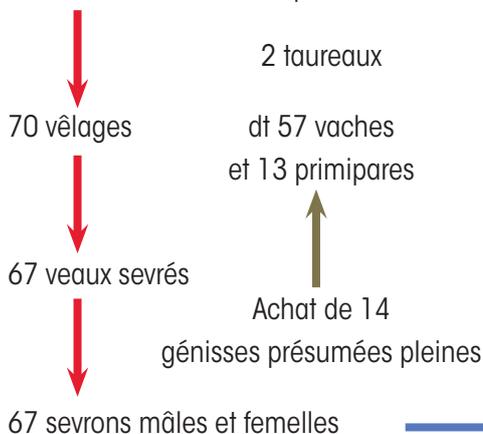
70 vaches allaitantes de race Brahman

79 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

70 femelles mises à la reproduction



Ventes annuelles

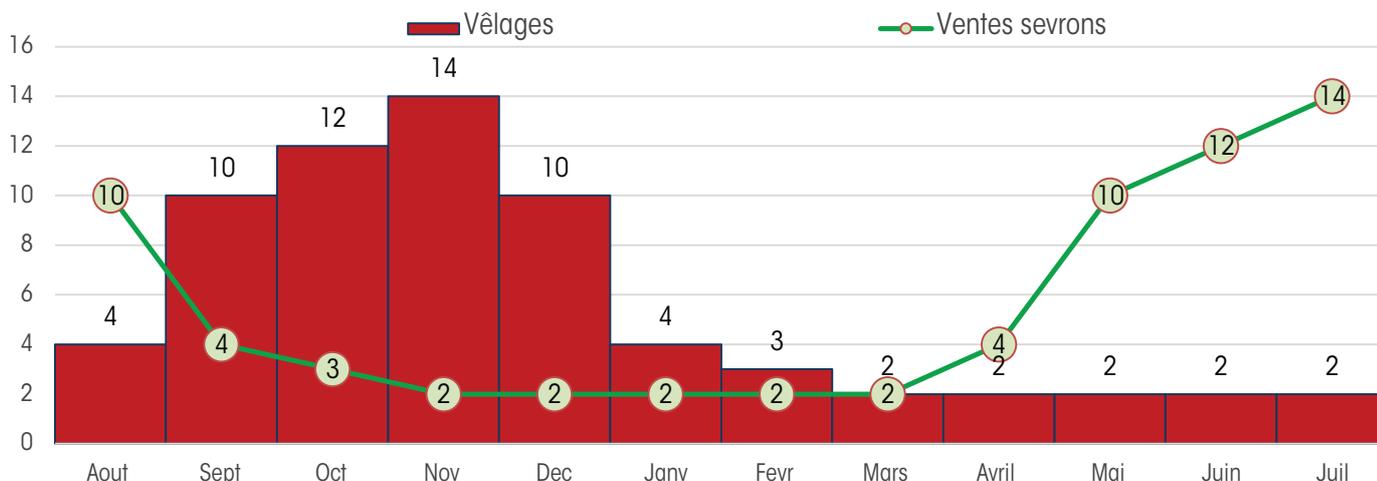
	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	7	210 kg vif
Sevrans M croisés	26	245 kg vif
Sevrans F Brahman	6	200 kg vif
Sevrans F croisées	28	229 kg vif
Génisse viande 24 mois Brahman	1	200 kg carc
Réformes maigre Brahman	12	225 kg carc
Taureau réforme Blond d'Aq.	1	415 kg carc

Achats

Génisses élevage 12-24 mois Brahman	14	350 kg vif
Taureau repro Achat 18/24 mois Blond d'Aq.	1	600 kg vif

Les vêlages sont souvent étalés avec toutefois un pic sur le dernier trimestre. Le renouvellement du troupeau se réalise par l'achat de génisses pleines issues du programme génétique Brahman. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de races bouchères. On préconise 1 taureau pour 35 femelles maximum.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	83 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	4 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	80 %
IVV (j)	440
UGB viande/vache allaitante	1,13
Production viande vive	16 200 kg vifs
soit	205 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



LES SURFACES

40 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	40 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation N par ha SFP	100 N
Production de viande vive/ha SFP	405 kg vifs
Chargement corrigé	2 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	51 ares/UGB
Consommation de concentrés	13,3 T
soit	168 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les jeunes reçoivent une complémentation de concentré dans des nourrisseurs sélectifs. Les mères peuvent bénéficier d'un supplément énergétique à base de bananes, si l'éleveur peut en disposer. La pousse de l'herbe est maximale sur la période d'hivernage (second semestre de l'année). En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau agricole.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Résultats en conjoncture 2016 - exploitation en croisière

Produit brut	91 565 €
(% sur PB)	91 565 € par UMOF
35 % Viande troupeau allaitant :	31 660 €
Vente animaux	61 160 €
6 Sevrans F Brahman à 600 €	3 600 €
28 Sevrans F croisées à 710 €	19 880 €
1 Génisse él. 12-24 mois Brahman à 1 180 €	1 180 €
12 Réformes maigres Brahman à 885 €	10 620 €
7 Sevrans M Brahman à 630 €	4 410 €
26 Sevrans M croisés à 730 €	18 980 €
1 Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €
Achat animaux	- 29 500 €
14 Génisse élevage 12-24 mois 81 à 1 750 €	24 500 €
1 Taureau repro achat 18-24 mois 79	5 000 €
65 % Aides :	59 905 €
Aides PAC 1^{er} pilier	34 180 €
dont ADMCA	17 750 €
Aides 2^{ème} pilier	4 725 €
dont PHAE	0 €
dont ICHN	4 725 €
Aides POSEI	21 000 €

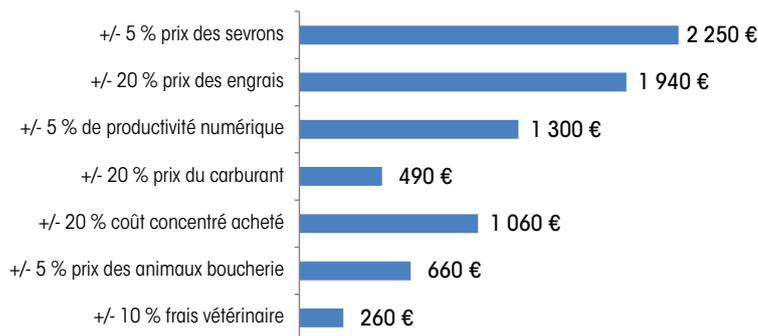
Charges	56 910 €
(% du PB)	
20 % Charges opérationnelles :	18 300 €
Animales	8 510 €
Concentrés et minéraux	5 320 €
Frais d'élevage	590 €
Frais vétérinaires	2 600 €
Divers animaux	0 €
Surfaces SFP	9 790 €
Engrais	9 720 €
Semences et phyto	70 €
Divers surfaces	0 €
42 % Charges structurelles :	38 610 €
Hors amort. et frais financiers	38 610 €
Travaux par tiers	0 €
Charges sociales exploitant	1 600 €
Transport	780 €
Carburants	2 460 €
Entretien matériel	7 250 €
MO salariée	10 750 €
Foncier	5 390 €
Autres achats externes	10 380 €
38 % Excédent brut d'exploitation	34 655 €

Approche trésorerie	
Annuité	1 250 €
soit 13,6 % du PB	
Revenu disponible	33 405 €
soit 33 405 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	2 400 €
Frais financiers	250 €
Revenu agricole	32 005 €
soit 32 005 € par UMOF	

Sensibilités

La rentabilité repose sur une bonne productivité du troupeau et la maîtrise des charges. Le principal poste est celui des engrais nécessaire pour bénéficier d'une production d'herbe significative toute l'année. Les charges d'équipement sont réduites au maximum mais le poste de main-d'œuvre salarié (0,5 UMO) pèse sur le résultat. Ce système est efficace et dégage 38 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Novembre 2017
ISBN : 978-2-36343-890-4
Novembre 2017 – Référence Idele : 0017 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

